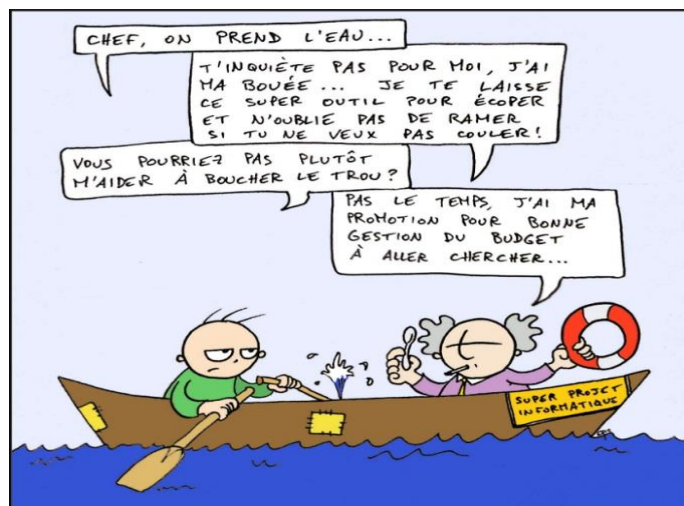


### Dysfonctionnements GED, profil compétences et outil

**diagnostic** : nous avons tous rencontré de grosses difficultés avec notre système informatique : GED qui patauge quand elle fonctionne (quand ce n'est pas le sous-traitant qui ne peut absorber la charge de travail, entraînant des retards de traitement), outil diagnostic intermittent du placement, ou encore le profil compétences inadapté à l'heure actuelle (comme a pu le concéder la chef de service de la DDO !). Face à ces faits, la DR annonce que des cellules de crise ont été créées suite à ces dysfonctionnements informatiques, et que les problèmes sont résolus depuis le 15 octobre ! Ah bon ! C'est invisible pour les agents en sites. Encore une fois, le décalage est important entre la réalité du terrain et la vision de la DR !



**Retour des appels téléphoniques sur site** : la DR nous assure que seuls les appels de DE identifié ou identifiable arriveront sur site. Pour s'en assurer elle vient juste de nommer un chef de projet, pour un déploiement au 22/11. Quelle anticipation encore une fois ! Une info va être donnée en réunion de service et une communication est prévue dans l'intranet. A date, la DR n'est pas en capacité d'estimer le volume d'appel à traiter. Fort des expériences passées, notamment avec les mails.net, sans être « grands devins » nous savons dès à présent que les sollicitations vont être nombreuses. Tout comme pour les mails.net, nous demandons que cette nouvelle tâche soit clairement identifiée sur les plannings.

**Mails.net** : la DR analyse cet accroissement par le « report systématique des canaux 39.49, GDD & accueil physique ». Elle reconnaît « enfin » le temps nécessaire au traitement mail.net, sans pour autant nous donner les moyens de les traiter par la création d'un temps dédié, et cela malgré nos multiples demandes émanant des agents sur le terrain !

**Offre de service cadre** : le dossier est géré en agence de proximité jusqu'à ce que la DAL soit traitée ou liquidée avec DPC, le dossier est ensuite transférable au service dédié Rhône-Alpes. Là aussi un flou artistique demeure quant à l'organisation !

**ORE et catégorie 5** : aucune obligation ORE ne s'applique aux DE en catégorie 5, donc aucune GL possible sur cette période. Vigilance : l'historique DE conserve les « ORE » envoyées sur cette période, d'où la nécessité d'une analyse dossier par le conseiller pour « bloquer » les avis GL qui pourraient comptabiliser les propositions ORE durant une inscription en catégorie 5.

**Campagne de promotion 2018** : la future campagne de promotion, qui sera gérée via SIRHUS, va démarrer mi-octobre, avec prise de décision mi-novembre, pour information aux promus mi-décembre. Si vous faites partis des nombreux déçus de la loterie de fin d'année, et voulez exercer un recours, prenez contact avec vos élus DP SNU pour qu'ils vous accompagnent dans cette démarche.

**Véhicule de service et boîtier badgeage** : la DR nous assure que les boîtiers installés dans les véhicules de services ont pour objectif de gérer la flotte de voiture, le taux de CO<sup>2</sup> et les alertes entretiens. Ils ne sont pas géo-localisables et ne sont pas reliés à E-Temptation. Le badgeage doit être obligatoire à chaque démarrage, mais il n'est pas bloquant. Nous serons vigilants à ce que cette installation ne devienne pas un outil de flicage, tout en lui attribuant le mérite de limiter la mainmise de certains DT et DTD sur ces véhicules.

**Conditions de vie au travail / Action de prévention RPS** : Certains de nos collègues DR et DT ont pu bénéficier d'ateliers de découvertes sportives (yoga, fitness, et éveil corporel) animés par des coaches de la Fédération Française du Sport (FFDS). A l'issue de cette « journée du sport », ils ont pu s'inscrire pour suivre gratuitement et sur leur lieu et temps de travail 1 heure de sport par semaine jusqu'à fin décembre. Le SNU encourage ces initiatives réellement bienveillantes à l'égard du personnel : à quand l'harmonisation de ces pratiques ouvertes à tous les agents y compris en Agence ?